

NANÇAY



LE MOT DU MAIRE

Le discours du Maire lors de la cérémonie des vœux prononcé le 10 janvier à la salle polyvalente :

J'ai grand plaisir à vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui est un moment privilégié de convivialité, de rencontre et de partage dans un esprit de concorde.

Je constate que vous êtes très nombreux à avoir répondu à cette invitation et je vous remercie de votre présence. Au nom de la municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2020. Qu'elle vous apporte bonheur, joie et surtout la santé qui est notre capital essentiel. Une pensée particulière ira vers celles et ceux qui sont dans la peine ou qui ne sont pas en parfaite santé.

2019 a été, pour notre commune et notre intercommunalité, une année particulière avec des événements inattendus :

- La démission du Maire et de ses quatre Adjoints, acceptée par la Préfète le 14 février 2019, qui a engendré une élection complémentaire d'importance. Cette élection a porté six nouveaux conseillers et je tiens à remercier l'ensemble du Conseil Municipal de la confiance qu'il m'a témoignée en m'élisant 1^{er} premier magistrat de la commune.

- Étant Maire intérimaire du 4 mars 2019 au 3 mai 2019, je n'ai pu que gérer les affaires courantes.

- Et Maire depuis le 3 mai 2019, avec le Conseil municipal nous nous sommes mis immédiatement au travail. Un grand merci aux membres du Conseil pour leur investissement, leur disponibilité et leur engagement.

Depuis huit mois, bon nombre de dossiers ont été traités :

- Le 7 juin 2019, vote du budget : en fonctionnement 877 777 €, en investissement 355 088 €.

- Vote des subventions aux associations : 15 000 €. Traditionnellement le montant des subventions est important mais nécessaire pour que nos associations continuent à vivre et animer notre village.

- En juillet 2019, lancement des travaux de la station d'épuration qui aujourd'hui, grâce au travail de Philippe, n'a ni retard, ni dépassement de budget. Ce qui est remarquable pour un chantier de cette envergure.

- La fibre optique, avec un retard de plus d'un an, sera opérationnelle courant 2020. La commercialisation va commencer par Vignoux et Neuvy à partir de fin mars. Ensuite viendra le tour de Nançay vers le mois de juin. Avant cette date, une réunion publique sera organisée par Berry Numérique pour indiquer les modalités de raccordement des foyers.

- Le téléphone mobile. Dans le cadre du projet mené par l'Etat pour la généralisation de la réception 4G sur l'ensemble du territoire, notre commune, avec d'autres dans le Cher, a été désignée pour avoir une couverture de téléphonie mobile correcte. A ce jour nous sommes en déficit d'informations. Nous avons demandé l'aide de la sous-préfecture pour faire aboutir notre dossier.

Merci à Denis pour son implication sur ces deux dossiers.

Nombre de travaux tant en entretien qu'en rénovation ont été réalisés :

- Mise à disposition de la salle des associations.

- Aménagement du parc Bodineau, des jeux seront installés au cours du premier trimestre 2020.

- Rénovation du lavoir.

- Travaux à l'étang de la Chaux avec engazonnement.

- Rénovation complète du chemin de la Chaux.

- Travaux de rénovation dans les logements H.L.M.

- Suite des travaux d'accès des personnes à mobilité réduite aux toilettes de la salle polyvalente et aux toilettes publiques.

- Mise à disposition de matériel informatique aux écoles. Merci à Murielle pour son suivi des affaires scolaires.

- Fleurissement et embellissement de la commune avec création de parterres qui nous a permis de conserver notre fleur. Dossier suivi par Murielle et Roselyne.

- Nous procédons, quand cela est nécessaire, à l'abattage d'arbres dangereux pouvant entraîner des accidents par leur chute. Chaque arbre abattu sera remplacé. Dossier suivi par Lionel, Alain et Sylvain.

- Suivi du dossier du cimetière par Arnaud, Roselyne et Jocelyne. Début janvier, l'entreprise Moreau procèdera au relevage des tombes.

Un dossier qui me tient particulièrement à cœur, celui des services à la personne :

- Durant la canicule, Anne et Guillaume ont appelé bon nombre de nos anciens afin de savoir s'ils avaient besoin d'aide. Nous avons pu constater qu'une grande solidarité existe à Nançay, famille, voisins, aides ménagères. On ne peut que les remercier.

- Enquête auprès des commerçants par Arlette. Une commission sera mise en place.

- Vente de l'ancien bâtiment de la poste.

- Amélioration des horaires d'ouverture de la mairie et de la poste.

- Réédition de l'agenda, merci aux annonceurs qui permettent qu'il soit édité gratuitement.

- Achat de matériel et d'équipements pour les différents services permettant d'être plus efficace.

J'arrête maintenant cette liste à la Prévert, mais je vous assure que nous avons mené d'autres actions qui permettent à nous tous de vivre mieux dans notre commune.

- Vous n'êtes pas sans savoir que le docteur Brand a quitté ses fonctions le 31 décembre 2019. Nous avons dû réagir en urgence, notre préoccupation majeure était de trouver une solution pour les gens dans l'incapacité de se déplacer. Nous avons trouvé des solutions que nous leur avons proposées. Nous sommes tous très mobilisés sur ce dossier.

- Depuis le 1^{er} janvier 2020, nous avons fusionné avec la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry, malgré nos réserves et nos interrogations (arrêté de la Préfète du 21 mai 2019 et du 21 juillet 2019). Deux courriers vous ont été distribués pour vous informer en juillet et septembre 2019.

Réserves et interrogations :

- Sur la proximité des élections de mars 2020
- Sur la faible représentativité des communes rurales (Nançay 1 seul représentant pour 48 sièges et 11 communes de 40 000 habitants)
- Sur les éléments financiers donnés (rapport du 17 décembre 2019) mais avec encore beaucoup d'inconnu à l'heure où je vous parle.

Mais soyons optimistes, notre volonté est de travailler en toute intelligence, en toute transparence dans l'intérêt de tous et en particulier pour vous habitants de Nançay. Nous serons donc extrêmement vigilants. L'avenir nous dira très rapidement si nos craintes sont fondées.

Notre commune fait preuve de volontarisme, et de dynamisme comme en témoigne aussi celui des

associations. La vie associative dans notre commune est illustrée par la grande richesse et par la diversité des activités proposées. Alors permettez-moi, mesdames et messieurs les présidentes et présidents, ainsi que tous les bénévoles, de vous féliciter et de vous remercier. J'apprécie la qualité des relations que nous entretenons, la cordialité et la fraternité de nos liens. Vous avez cette année encore donné une image attrayante et dynamique de notre village. Soyez en une fois encore remerciés et également assurés de la permanence de notre soutien.

Nos remerciements à tout le personnel communal pour son investissement, son professionnalisme, son implication et sa disponibilité.

Merci également aux acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants qui contribuent au rayonnement de notre village.

Mes remerciements à toutes les conjointes et tous les conjoints. Vous participez vous aussi à la vie publique sans jamais en avoir la reconnaissance. Merci encore à vous

Pour terminer, je renouvelle mes vœux, pour vous et ceux qui vous sont proches.

Puis Alain Urbain a passé la parole à Murielle Bougis qui a récompensé la jeune Julia Besnard pour ses performances sportives. Voici son intervention :

Nous tenions à féliciter et récompenser une jeune fille de Nançay, sportive passionnée d'équitation. Je demande à Julia Besnard de bien vouloir nous rejoindre.

Julia pratique l'équitation depuis quatre ans. Elle a commencé en 2015 lorsque que son frère fut Champion de France de saut d'obstacles.

Elle s'entraîne plusieurs fois par semaine au Centre équestre de la Bidauderie à Vierzon, avec sa coach Julie Guerche qui avait déjà suivi son frère. Elle commence par des concours d'Equifun qui est une discipline équestre à vocation ludique. Cette épreuve d'animation proposée dans les clubs équestres vise à renforcer la maîtrise de la monture par les cavaliers. Ces derniers effectuent un parcours d'épreuves de maniabilité, de saut d'obstacles et d'adresse.

En juillet, elle a participé pour la première fois au Championnat de France de Lamotte-Beuvron durant deux jours, en catégorie minime en tant que Joker dans l'équipe d'Equifun du Centre équestre du Val d'Auron de Bourges. Du haut de ses 9 ans, Julia ne s'est pas laissée impressionner par ses co-équipières âgées de 13 à 15 ans. L'équipe a terminé sur la troisième marche du podium avec beaucoup d'émotion et de fierté lorsque la *Marseillaise* a retenti. Elle est très heureuse d'être revenue à Nançay avec une médaille de bronze autour du cou.

Elle ne compte pas en rester là et se prépare pour pouvoir participer au Championnat de France dans une autre discipline : le saut d'obstacles.

Julia, nous te félicitons avec un petit présent et nous t'encourageons à continuer dans ta passion.

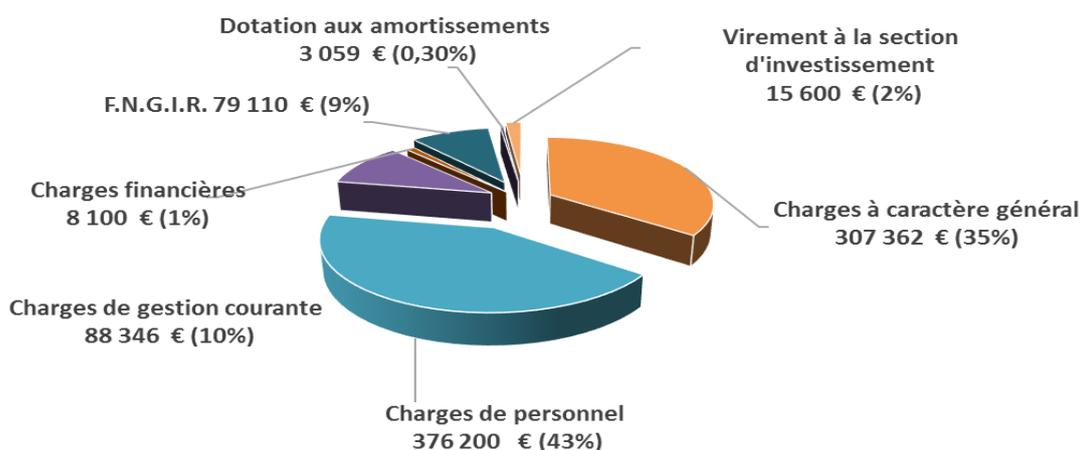
Merci à toi d'avoir répondu présente à notre invitation et encore félicitations. BRAVO



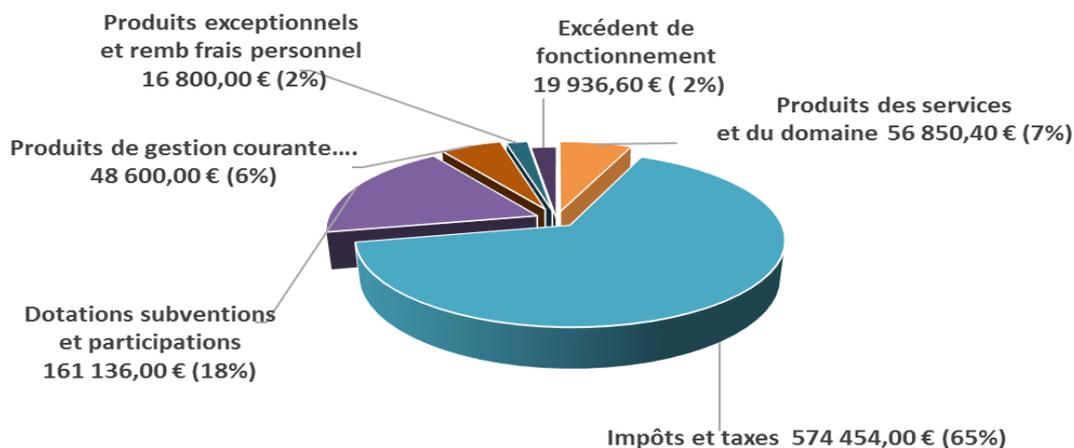
BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses en €	
Charges à caractère général	307 362.00
Charges de personnel	376 200.00
Charges de gestion courante	88 346.00
Charges financières	8 100.00
F.N.G.I.R.	79 110.00
Dotations aux amortissements	3 059.00
Virement à la section d'investissement	15 600.00
Total	877 777.00



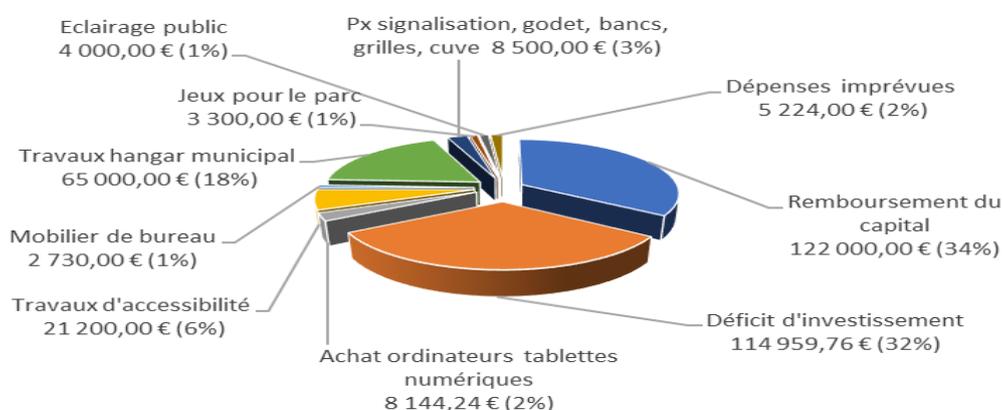
Recettes en €	
Produits des services et du domaine	56 850.40
Impôts et taxes	574 454.00
Dotations, subventions et participations	161 136.00
Produits de gestion courante	48 600.00
Produits exceptionnels et rémunération sur frais du personnel	16 800.00
Excédent de fonctionnement	19 936.60
Total	877 777.00



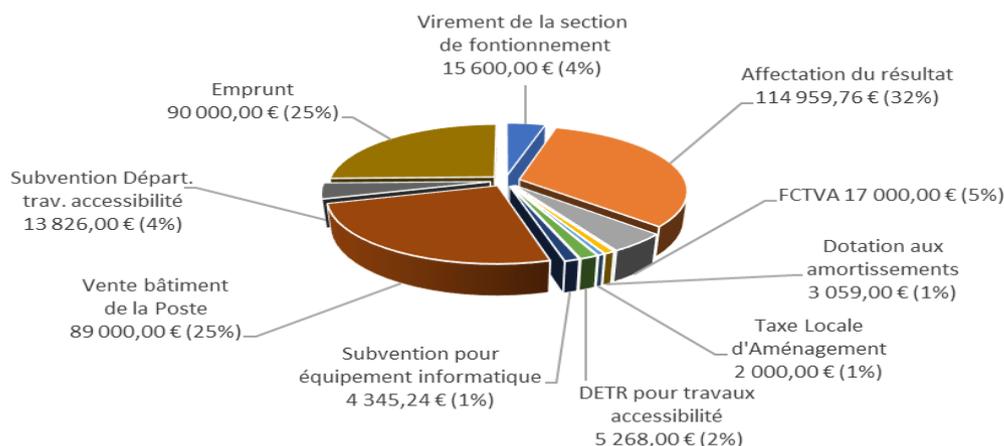
BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses en €	
Remboursement du capital	122 000.00
Déficit d'investissement	114 959.76
Achat ordinateurs et tablettes numériques	8 144.24
Mobilier de bureau	2 730.00
Travaux Ad'AP	21 200.00
Travaux hangar municipal	65 000.00
Panneaux signalisation, godet pour curage, bancs, grilles	8 500.00
Jeux pour le parc, panneaux de basket	3 300.00
Eclairage public	4 000.00
Dépenses imprévues	5 224.00
TOTAL	355 058.00



Recettes en €	
Virement de la section de fonctionnement	15 600.00
Affectation du résultat	114 959.76
F.C.T.V.A.	17 000.00
Dotation aux amortissements	3 059.00
Taxe Locale d'Aménagement	2 000.00
DETR pour travaux accessibilité	5 268.00
Subvention Département travaux accessibilité	13 826.00
Subvention pour équipement informatique	4 345.24
Vente bâtiment de la Poste	89 000.00
Emprunt	90 000.00
TOTAL	355 058.00



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2019

ILS SONT NÉS

Gabriel MOREAU le 15 juin à Rang-du-Fliers (Pas-de-Calais)

Thaïs AUBRAS le 10 octobre à Bourges

ILS SE SONT MARIÉS

Cyrille LENGLET et Audrey LEFÉBVRE le 11 mai

Youssef RAMMANY et Mélissa BOIZOT le 1^{er} juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Robert LUTZ le 15 février à Vierzon

Gisèle PESTEL veuve BONNET le 28 octobre à Vierzon

Jean-Pierre DHOUDAIN le 23 décembre à Vierzon

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Plusieurs services sont à votre disposition

FACILAVIE 7, rue de l'Île d'Or 18020 Bourges site internet : www.facilavie.eu

Responsable secteur Corinne LETORT au 02 48 23 06 77

Contact : tél. 02 48 23 06 70

courriel. : facilavie@orange.fr

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) à Bourges

Site internet : www.fede18.admr.org

Contact : tél. : 02 48 24 03 07

PRÉSENCE VERTE 18, 7, rue de l'Île d'Or à Bourges

site internet : www.presence-verte-18-bourges.com

Contact : tél. 02 48 23 06 82

courriel : pv18@presenceverte.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE

3, rue Claude Chevalier 18100 Vierzon

Responsable secteur (assistante sociale) : Madame CHARRIER

Tél. : 02 18 15 73 00

DU NOUVEAU À NANÇAY

Harmonie Couture, Nathalie Voisin,

couturière-retoucheuse

19 rue de l'Enclos

Tél : 02 48 51 68 55



Retouches,
Vêtements sur mesure,
Vêtements de vennerie,
Ameublement,
Mercerie

Horaires :

Lundi : 9h-11h45/15h30-19h

Mardi : 9h-12h/15h30-19h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h/15h30-19h

Vendredi : 9h-12h/15h30-19h

Samedi : 9h-12h



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2019

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

Étaient présents : Mesdames LEFRANÇOIS, MARY, THIZEAU, Messieurs BAILLY, BICHÉREAU, BONNOT, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

Étaient excusés : Mesdames BOUGIS, VERMOND, Monsieur FONTENY.

Était absente : Madame GALLOIS.

Madame VERMOND a donné pouvoir à Monsieur URBAIN,
Madame BOUGIS a donné pouvoir à Monsieur IMBAULT,
Monsieur FONTENY a donné pouvoir à Monsieur BONNOT.

PROLONGATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention d'assistance technique départementale en matière d'assainissement collectif entre le Département du Cher et la Commune de Nançay.

La durée de la convention initiale est modifiée et passe donc de 4 à 5 ans.

CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL

Le conseil décide de renouveler le contrat d'assurance du personnel auprès du CIGAC.

EXAMEN DE DEVIS

a) Passage de la balayeuse

Le conseil municipal accepte le devis de la Société Giennoise d'Assainissement à Poilly lez Gien concernant le balayage des rues. Le montant, par intervention, s'élève à 359.81 € H.T. pour la Commune et à 458.03 € H.T. pour la Communauté de Communes des Villages de la Forêt.

b) La fourniture d'engrais et de terreau horticole coûte 765.78 € T.T.C.

Le conseil donne son accord.

c) Le coût du fleurissement habituel par tapis horticoles modulaires se monte à 1 630.72 € T.T.C.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE RAPPROCHEMENT DE LA C.C.V.F. AVEC LA C.C.V.S.B.

Le Maire explique et commente le courrier reçu sur la fiscalité avec les analyses financières associées des deux Communautés de Communes : Villages de la Forêt et Vierzon Sologne Berry.

Il rappelle également les propos de l'intervention de Madame la Préfète lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt du 26 septembre 2018.

Après un long débat et un vote, il en ressort : 6 voix pour fusionner avec la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry et 7 voix contre.

REMERCIEMENTS

Le Maire fait part des remerciements de l'Association des Paralysés de France pour la subvention qu'elle a reçue et des aînés pour leur cadeau de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé où aura lieu le prochain centre de loisirs. Le Maire indique qu'il se déroulera à Vouzeron, située au centre des 5 villages, et que maintenant c'est la Communauté de Communes des Villages de la Forêt qui va gérer cette activité puisqu'elle a pris la compétence « enfance jeunesse ».
- Certains conseillers regrettent le manque de communication auprès de la population.
- Il est rappelé que la gestion des bois communaux par l'Office National des Forêts coûte 4 000.00 € chaque année à la Commune.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, VERMOND, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, URBAIN.

Était absente : Madame GALLOIS.

DÉSIGNATION D'UN MAIRE INTÉRIMAIRE

Madame BOUGIS donne lecture des fonctions que doit exercer un Maire intérimaire.

Deux candidats se sont présentés :

Monsieur Alain URBAIN et Monsieur Alain BAILLY.

Monsieur Alain URBAIN a eu 8 voix, il est donc désigné Maire intérimaire à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Les conseillers communautaires seront désignés ultérieurement.
- Les élections municipales complémentaires auront certainement lieu les dimanches 28 avril et 05 mai 2019.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, VERMOND, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT.

Était absente : Madame GALLOIS.

EXAMEN DE DEVIS

- a) Nettoyage des courts de tennis

Le conseil municipal accepte le devis de l'Entreprise Aquaclean pour le nettoyage des courts de tennis qui s'élève à 1 045.00 € H.T.

- b) Lavoir

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation d'une grille fixe au lavoir, la modification des deux portillons au lavoir, la fourniture d'une grille intérieure à la fontaine du lavoir et la pose de l'ensemble pour un montant total de 1 650.00 € H.T.

COTISATIONS

- a) AD2T :

Le conseil décide de renouveler sa cotisation pour 2019 à L'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher dont le montant s'élève à 25.00 €.

- b) Conseil National des Villes et Villages Fleuris :

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 est de 90.00 €. Le conseil renouvelle son adhésion.

- c) A.R.F. Centre (Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes) :

Le conseil donne également son accord pour renouveler son adhésion en 2019 à l'A.R.F. Centre qui s'élève à 30.00 €.

CHOIX DU FEU D'ARTIFICE

Monsieur BAILLY a présenté le catalogue du feu d'artifice. Il a été décidé d'acheter le feu « Sirius » pour la somme de 2 090.00 € T.T.C. et des lampions chez CAD RUGGIERI.

FIBRE OPTIQUE

Suite aux travaux d'installation de la fibre optique dans plusieurs endroits de la Commune, il est demandé de dresser la liste des réparations à effectuer pour la remettre lors de la prochaine réunion de chantier.

INFORMATIONS ET RÉUNIONS

- Monsieur IMBAULT donne un compte-rendu de la visite de la caserne des pompiers à Neuvy-sur-Barangeon à laquelle il a assisté avec le Maire intérimaire. La convention de mise à disposition d'un agent communal lors d'une intervention des pompiers est à l'étude.
- Le Maire intérimaire informe le conseil de plusieurs réunions et invitations :
 - cérémonie le 19 mars à Vouzeron,
 - remise de plaque pour la qualité tourisme à la Maison de l'Eau à Neuvy-sur-Barangeon le 22 mars,
 - vernissage à la Galerie CAPAZZA le 23 mars,
 - commission de sécurité le 04 avril au Pôle des Étoiles.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Madame VERMOND explique que l'artiste de Sculpt' en Sologne viendra peindre le mur de l'école près de la bibliothèque.
- ❖ Le Maire intérimaire porte à la connaissance du conseil que :
 - Le conseil communautaire des Villages de la Forêt se réunira le mardi 26 mars,
 - Le Sénateur François PILLET est nommé au Conseil Constitutionnel.
 - Monsieur le Sous-Préfet quitte Vierzon,
 - Le Rotary Club Vierzon les 5 Rivières organisera une manifestation pour le handicap le samedi 25 mai à Vierzon.
- ❖ Madame VERMOND informe le conseil que le salon du tourisme à Salbris était bien représenté par les entreprises de loisirs et artisans de Nançay.
- ❖ Monsieur IMBAULT indique qu'il va faire apposer régulièrement des informations sur le site internet de la Commune.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT.

Étaient absentes : Mesdames GALLOIS, VERMOND.

EXAMEN DE DEVIS

- c) Fleurissement : le montant total des 3 devis, de divers fournisseurs, s'élève à 4 300.00 € environ. De nouveaux espaces seront fleuris ou arborés : route de Salbris, Chemin de la Croix de Béthonne, au Champ de Foire, parc Abbé René Bodineau, massif près de l'Église et massif près du stop.

Les bancs seront changés de place et des jeux seront installés dans le parc.

- d) Engrais : le devis de BIO 3 G est accepté pour un montant de 935.00 € T.T.C.

Cet engrais servira pour le fleurissement, les gazons et le stade.

COTISATIONS

- d) Association des Maires du Cher :

Le conseil décide de renouveler sa cotisation pour 2019 à L'Association des Maires du Cher dont le montant s'élève à 44.00 €.

- e) Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement :

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 est de 100.00 €. Le conseil ne donne pas suite n'ayant pas besoin des services de cet organisme.

AUGMENTATION DES LOYERS

Le loyer de l'habitation à la ferme des Farges sera augmenté de 1.74 % au 1^{er} juillet 2019, selon l'indice de référence des loyers.

EXTENSION ANTENNE

Le conseil municipal autorise la Station de Radioastronomie de Nançay à entreposer une antenne à proximité de l'autre, chemin de la Chaux.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur Arnaud BONNOT demande si la Commune pourrait faire un don pour la rénovation de la Cathédrale Notre Dame de Paris, suite à l'incendie qui a ravagé une partie de la toiture. Le conseil n'y voit pas d'objection mais attendra le vote du budget et les circulaires donnant les modalités de versement.
- ✓ Une première liste des achats et travaux à inscrire en fonctionnement est préparée : construction d'un hangar municipal, travaux Ad'AP, travaux de rénovation de l'éclairage public, clôture au gîte, abri de rangement du matériel de la garderie, achat de bancs et de chaises...
- ✓ Les travaux de peinture à l'annexe de la mairie et à la salle polyvalente devront être terminés prochainement.
- ✓ La digue de l'étang de la Chaux a été refaite suite aux dégâts des sangliers ; il ne reste plus qu'à semer le gazon.
- ✓ L'Entreprise BODET doit venir changer l'aiguille du cadran de l'Église.
- ✓ Le Club Cycliste Vierzonnais remercie la Municipalité et se renseignera pour faire passer la course cycliste dans le bourg, l'an prochain.
- ✓ Le conseil municipal est invité à l'assemblée générale de l'Amicale des Chasseurs qui aura lieu le dimanche 28 avril prochain.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUIN 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, CAILLET, COUDURIER, GUÉRU, MARY, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, LEFEVRE, PINGUET, RAGOBERT.

Était excusée : Madame VERMOND qui a donné pouvoir à Monsieur IMBAULT.

Était absente : Madame GALLOIS.

VOTE DES COMPTES DE GESTION DE 2018

- Compte M14 : Les résultats montrent un excédent de 79 831.65 € pour 2018 et un excédent cumulé de 134 896.36 € en section de fonctionnement et un déficit de 9 152.14 € pour 2018 et un déficit cumulé de 114 959.76 € en section d'investissement.
- Compte M49 : Les résultats montrent un excédent de 39 676.10 € pour 2018 et un excédent cumulé de 100 511.42 € en section de d'exploitation et un excédent de 308 228.55 € pour 2018 et un excédent cumulé de 473 754.53 € en section d'investissement.

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2018

- M14 : En section de fonctionnement, le résultat cumulé fait apparaître un excédent de 134 896.36 € et en section d'investissement, un déficit de 114 959.76 €. Une part de l'excédent de fonctionnement sera affectée à l'investissement.

- M 49 : En section d'exploitation, le résultat cumulé fait apparaître un excédent de 100 511.42 € et en section d'investissement, un excédent de 473 754.53 €.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

VOTE DES QUATRE TAXES

Le conseil a décidé de maintenir le taux des taxes suivantes :

- Taxe d'habitation : 19.35 %
- Taxe sur le foncier bâti : 12.95 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.55 %
- C.F.E. : 19.34 %.

VOTE DES SUBVENTIONS

14 000.00 € ont été inscrits au budget pour subventionner les différentes associations Nançayaises et extérieures.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2019

a) Budget M14 :

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 877 777.00 €, en investissement, il s'équilibre à 355 058.00 €. Ce budget est adopté à l'unanimité.

b) Budget M49 :

En exploitation, le budget s'équilibre à 201 999.00 €, en investissement, il s'équilibre à 1 640 349.00 €. Ce budget est adopté à l'unanimité.

VENTE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Le conseil autorise le Maire à signer la vente du bâtiment de l'ancienne poste au prix de 89 000.00 € net vendeur.

EXAMEN DE DEVIS

a) Location mini-bus :

Le conseil municipal a prévu, en cas de besoin, la location de deux mini-bus pour le transport des enfants au centre de loisirs de Vouzeron. Le montant d'élève à 600.00 € pour les 4 semaines.

Le conseil est en attente d'information émanant de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt concernant les tarifs du centre de loisirs.

b) Hébergement artiste :

L'artiste qui viendra peindre le mur près de l'école sera hébergée deux jours « aux Crocus ». Il en coûtera 168.00 € à la Commune ; le conseil accepte.

c) Chariots pour le nettoyage :

Il est décidé d'acheter des chariots pour faciliter le ménage dans les bâtiments communaux et des produits d'entretien.

Le devis s'élève à 1 529.52 € ; le conseil donne son accord.

COTISATION

Le conseil décide de verser une cotisation d'un montant de 30.00 € pour l'année 2019 à Sculpt'en Sologne.

STATION D'ÉPURATION

Le compte-rendu de la réunion du 06 juin dernier est fait.

Le bornage devra être effectué.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

INFORMATIONS

- Une feuille de chou par trimestre sera éditée afin d'informer la population.
- 250 truites ont été lâchées pour le week-end de l'ascension. Une trentaine de pêcheurs sont venus.
- La Nuit des Étoiles aura lieu le 03 août prochain ; l'organisation est en cours.
- Le Maire indique qu'il a rencontré le Président de la Communauté de Communes Sologne Berry et que la Présidente de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne est venue en mairie présenter sa Communauté de Communes.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Les devis de SGCim pour la gestion du cimetière (gestion des données d'un semestre et achèvement de la procédure de reprises de concessions) sont acceptés ; ils s'élèvent respectivement à la somme de 329.00 € et 1 160.00 €.
- ❖ La fibre optique sera opérationnelle courant du 1^{er} trimestre 2020.
- ❖ Les 28 élèves de CM2 recevront de la part des Communes de Nançay et Neuvy-sur-Barangeon une clé USB et un dictionnaire français/anglais ou français/allemand.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, COUDURIER, GUÉRU, MARY, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, PINGUET, RAGOBERT.

Étaient excusés : Madame VERMOND qui a donné pouvoir à Madame BOUGIS, Monsieur LEFEVRE qui a donné pouvoir à Madame GUÉRU, Monsieur IMBAULT qui a donné pouvoir à Monsieur URBAIN, Madame CAILLET.

Était absente : Madame GALLOIS.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- a) Le conseil municipal, après avoir entendu les explications des conseillers communautaires et après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité la fusion de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt avec la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry.
- b) Le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète concernant le projet de périmètre des Communautés de Communes. Le conseil refuse à l'unanimité ce projet.
- c) Le Maire porte à la connaissance du conseil de la composition du futur conseil communautaire de Vierzon Sologne Berry. Nançay perdrait 2 conseillers. Le conseil municipal refuse à l'unanimité cette future composition.
- d) Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt à savoir : dans l'Action sociale d'intérêt communautaire : enfance – jeunesse : activités extra-scolaire : rajouter : *Plan mercredi (décret n)2018-647 du 23 juillet 2018*) et à l'article 8 des statuts : rajouter : *est nommé Receveur de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt, le chef de Poste de la Trésorerie de Vierzon Ville et Campagne – 6, rue du Général de Gaulle 18100 VIERZON.*

COMPÉTENCE GEMA

Le conseil municipal, vu la délibération de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt concernant le retrait de la compétence à la carte « Milieux aquatiques du bassin versant des Saudres » du Pays Sancerre Sologne et demande de création du SYRSA, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt au SYRSA.

COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- s'oppose au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de Communes des Villages de la Forêt ;
- demande le report du transfert des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026 ;
- précise que la présente délibération sera notifiée à Madame la Préfète du Cher et à la Présidente de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt.

CHANGEMENT DE DESTINATION DU GÎTE DES PINS

Le conseil municipal, après discussion, décide de fermer le gîte des pins et de changer la destination de ce bâtiment à compter du 1^{er} septembre 2019.

Ce bâtiment ne sera plus à vocation touristique mais deviendra une habitation que la Commune louera à l'année.

TARIFS

Le prix du repas à la cantine passera de 3.60 € à 3.70 € pour les élèves et de 6.00 € à 6.20 € pour les adultes. D'autre part, les tarifs de la garderie périscolaire augmenteront de 0.05 €.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT 2019

La Commune décide de verser la somme de 300.00 € à ce fonds de solidarité logement qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées.

EXAMEN DE DEVIS

- a) épandage des boues :

le conseil municipal accepte le devis de Véolia concernant l'épandage des boues chez un agriculteur. Le montant s'élève à 3 874.00 € H.T.

- b) outillage et habits :

le conseil municipal donne son accord pour équiper les services techniques en matériel, habits et chaussures pour un coût total de 426.97 € T.T.C.

- c) moteur VMC

La réparation du moteur VMC du club house du tennis s'élève à 162.60 € T.T.C. Le conseil municipal donne son accord.

LOGEMENTS HLM

La Direction Départementale des Territoires nous informe que France Loire a déposé auprès de leur service un dossier d'intention de démolir des logements sociaux sur Nançay sis Chemin de Champ d'Hyver. La Commune n'y voit aucune objection.

AGENDA ET ALMANACH

La Commune décide de faire éditer des agendas comme auparavant, suite à la demande des habitants et la Communauté de Communes va refaire un almanach.

INFORMATIONS

- Des membres du conseil municipal ont aidé des personnes dans leurs démarches administratives ; les personnes ont apprécié.
- Madame GUÉRU indique qu'elle hébergera gratuitement l'artiste qui viendra peindre le mur près de l'école. D'autre part, elle a préparé un questionnaire à destination des commerçants et un dossier de signalétique dans le village.
- Les membres du conseil municipal et du centre communal d'action sociale prendront des nouvelles des personnes isolées pendant la période canicule.
La classe des CM1 s'est installée dans la salle polyvalente, qui est plus fraîche.
- Monsieur PINGUET fait un compte-rendu du conseil d'école : à la rentrée, il n'y aura que 35 enfants, d'où une forte baisse des effectifs.
- Madame BOUGIS signale que la Communauté de Communes des Villages de la Forêt prendra en charge l'adhésion au syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Lury-sur-Arnon et que la Communauté de Communes vient de prévoir des bus pour le transport des enfants du centre de loisirs vers Vouzeron avec presque une heure de trajet pour les enfants de Nançay. D'autre part, les inscriptions pour le centre sont justes lancées.
- La Gestion de la Route a refusé la pose de 4 panneaux « Alain-Fournier » aux entrées du village. Ces panneaux seront implantés dans le village, à l'Office de Tourisme et au Pôle des étoiles.
- Le Maire demande à ce qu'une action « voisins vigilants » soit entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé de nettoyer d'urgence les plantations sur le muret de l'école primaire et de finir les travaux au lavoir.
- Il est signalé l'indiscipline des enfants et la mauvaise acoustique à la cantine. Des membres du conseil assurent la surveillance en l'absence d'un agent.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, CAILLET, GUÉRU, MARY, Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, LEFEVRE, PINGUET, RAGOBERT.

Était excusée : Madame COUDURIER qui a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

Étaient absentes : Mesdames GALLOIS et VERMOND.

Avant l'ouverture de la séance, une minute de silence a été observée en hommage à Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.

Un livre d'or sera mis à disposition des habitants en Mairie, pendant une semaine.

RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le Maire donne lecture des rapports de l'année 2018 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Le prix du m³ d'eau est de 2.24 € et celui de l'assainissement : 3.70 €.

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité.

REPRISE DE CONCESSIONS

43 tombes sont à reprendre.

4 devis sont proposés : celui des Pompes Funèbres MOREAU à Vierzon est le moins disant.

LOCATION MAISON DU CAMPING

Il est décidé de louer à compter du 1^{er} octobre 2019 le logement du camping pour un an reconductible tacitement. Le montant du loyer mensuel s'élève à 500.00 € et les charges (eau et chauffage) à 135.00 €.

RENOUVELLEMENT BAIL

Le conseil donne son accord pour renouveler le bail de Davina FECHE, au logement de l'école des filles, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2019.

VIREMENTS DE CRÉDITS

Des virements de crédits seront effectués pour acheter un porte-char, des dalles amortissantes pour le jeu de la garderie, une imprimante pour la mairie, des écrans pour les projections et réaliser les travaux au cimetière.

MOTION

Le Maire informe le conseil que dans le cadre du dispositif « Action Publique 2022 », le gouvernement a arrêté une réorganisation du réseau territorial des Finances Publiques.

Dans le Cher, la totalité des Trésoreries du Département seront supprimées.

Toutes vont être remplacées par 3 centres de gestion comptables basés sur Bourges, Saint-Amand-Montrond et Vierzon.

Le conseil municipal demande le retrait de ce projet dit de « géographie revisitée » et le maintien en l'état du réseau des Finances Publiques du Cher.

VENTE DE LOGEMENTS

Le conseil municipal donne son accord pour que la SA HLM France Loire procède à la vente de ses logements sur Nançay.

REDEVANCE

Il sera demandé à France Télécom la somme de 1 833.73 € pour l'occupation du Domaine Public en 2019.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil espère pouvoir pêcher l'étang de la Chau. La bonde de l'étang des Farges sera réparée.
- Il est décidé d'acheter des bulbes chez Verver.
- 3 jeux seront installés dans le parc Abbé René Bodineau après que des arbres dangereux seront abattus. Des petits arbres seront plantés.
- Les travaux de la fibre optique ont pris du retard.
- La fusion entre la Communauté de Communes des Villages de la Forêt et la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2020.
- La lettre d'info aux habitants, l'agenda et l'almanach de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt sont en cours de préparation.
- Le conseil souhaite réouvrir le camping.
- Les travaux de la nouvelle station d'épuration avancent normalement.
- Suite à une réunion avec les responsables de la Gestion de la Route, une vue globale des aménagements à effectuer va être étudiée, principalement à l'entrée du village, route de Salbris.



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, CAILLET, COUDURIER, GUÉRU, MARY, Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, PINGUET, RAGOBERT.

Étaient excusés : Madame VERMOND qui a donné pouvoir à Monsieur IMBAULT, Monsieur LEFEVRE qui a donné pouvoir à Madame GUÉRU, Monsieur FONTENY.

Était absente : Madame GALLOIS.

VIREMENTS DE CRÉDITS

Pour la réfection du Pont des Conduites des virements de crédits seront effectués pour un montant de 21 653.00 €.

ENQUÊTE COMMERÇANTS

Madame GUÉRU commente le résultat du sondage qu'elle a effectué auprès des commerçants et le projet de plaquette de présentation de la Commune.

Dans l'ensemble, les commerçants sont satisfaits des fêtes, des marchés et souhaitent ajouter des manifestations tels que braderie, marchés nocturnes l'été etc... Une commission commerçants sera créée.

ENQUÊTE AIDE À LA PERSONNE

Madame COUDURIER s'est rendue chez les personnes âgées de plus de 80 ans afin de connaître leurs besoins. Pendant la canicule, ces personnes ont été appelées ou visitées pour savoir si tout se passait bien. Des voisins ou amis se sont portés bénévoles pour les aider à faire leurs courses, remplir des dossiers et jouer avec elles pour leur tenir compagnie.

AUGMENTATION DES LOYERS

- a) Le loyer du logement situé 2, rue de l'Enclos sera augmenté de 1.20 % au 1^{er} novembre 2019, selon l'indice de référence des loyers.
- b) Les autres logements de l'école seront augmentés de 1.53 % au 1^{er} janvier 2020, selon l'indice de référence des loyers.

DROITS DE CHASSE

L'Amicale des Chasseurs a versé à la Commune 55 % des actions de chasse soit 6 160.00 € et 5 % au C.C.A.S. soit : 560.00 €. Le conseil accepte.

PRESTATION MÉNAGE À LA SALLE POLYVALENTE

Lorsque la salle ne sera pas rendue propre, il sera demandé 60.00 € pour le ménage.

COMPENSATION SUR LE PRIX DU REPAS VERSÉ PAR LA COMMUNE DE NEUVY-SUR-BARANGEON

Le conseil municipal décide d'annuler les 2 délibérations prises concernant la compensation sur le prix du repas et autorise le Maire à signer la convention avec la Commune de Neuvy-sur-Barangeon.

Pour l'année scolaire 2018-2019, la Commune de Neuvy-sur-Barangeon versera 0.46 € par repas pris par les enfants de Neuvy scolarisés à Nançay et déjeunant à la cantine de Nançay et pour l'année scolaire 2019-2020, la Commune de Neuvy-sur-Barangeon versera 0.40 € par repas.

INDEMNITÉ DU RECEVEUR

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de conseil au taux de 100 % par an au Receveur Municipal.

EXAMEN DE DEVIS

Les devis suivants sont acceptés :

- a) Antivirus pour les ordinateurs de la Mairie : 192.00 €.
- b) Suivi gestion du cimetière : 2^{ème} tranche pour la reprise des tombes à l'état d'abandon et affichage de la liste des personnes inhumées, mise à jour pour 6 mois : 1 820.00 €.
- c) Achat de 8 tables pour l'annexe de la mairie : 1 094.30 €.

SERVICE COMMUN « URBANISME »

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention de service commun pour l'instruction du droit des sols entre la Communauté de Communes « Vierzon-Sologne-Berry » et la Commune de Nançay, autorise le Maire à signer cette convention.

ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLAGES DE LA FORÊT AU SIRS DE LURY-SUR-ARNON

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider l'adhésion de la Communauté de Communes des Villages de la Forêt au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Lury-sur-Arnon afin d'assurer les services de transports scolaires des enfants scolarisés.

CATASTROPHES NATURELLES

Suite à la sécheresse de 2019, le conseil municipal décide de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

REMERCIEMENTS

Le Maire fait part au conseil des remerciements de :

- Madame Jacques CHIRAC, suite au décès de son époux, ancien Président de la République et à l'envoi du livre d'or que des habitants de Nançay ont signé.
- de plusieurs associations pour le versement des subventions.

INFORMATIONS

Le Maire informe le conseil que :

- Le Docteur BRAND cessera son activité au 31 décembre 2019. Le Maire a pris différents contacts avec des organismes pour trouver un remplaçant et va rencontrer les Docteurs SCHILLER.
- Que les horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale seront les suivants à compter du 06 janvier 2020 : Le lundi de 15 h 00 à 17 h 00, les mardis, mercredis et vendredis : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00, fermé le jeudi, le samedi de 10 h 00 à 11 h 00.
- Monsieur RAGOBERT indique que les travaux de la station d'épuration avancent normalement.
- Monsieur IMBAULT informe que les travaux de la fibre optique accusent un retard stable, que l'agenda va être validé, qu'il espère trouver un interlocuteur pour l'antenne téléphonique et qu'un mail a été envoyé aux Présidents des associations pour leur demander un article à paraître dans le prochain bulletin municipal.
- Monsieur BAILLY signale que les travaux d'Ad'ap aux toilettes publiques avancent bien, que les serrures des toilettes à la salle polyvalente ont été réparées.
- En ce qui concerne le fleurissement, le Maire informe le conseil que la Commune a conservé sa fleur et qu'il est allé avec Monsieur BAILLY à la réception à la Région Centre.

Au niveau départemental, la remise des prix aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 à Bourges et à Nançay le samedi 30 novembre 2019.

- Le Maire remercie les bénévoles et les services techniques pour le travail effectué pour l'installation des décors de Noël.
- Le Maire indique que les deux arbres dangereux dans le parc Abbé René Bodineau ont été abattus par les employés communaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame BOUGIS demande qui sera disponible pour la distribution des cadeaux de Noël aux aînés.
- Les vœux du Maire auront lieu le 10 janvier prochain.
- Le Maire demande de prendre des photos des décors de Noël pour envoyer les cartons d'invitations et les vœux.

FLEURISSEMENT

Concours Départemental des villes et villages fleuris *PALMARÈS 2019*

Les critères de notation : Maisons avec jardin fleuri dans un décor arboré (plusieurs arbres, arbustes et gazon), très visible de la voie publique :
21^{ème} prix ex aequo : Mme Odette AUGER

*Félicités : - Mme Anne-Marie CABOS
- M. Patrick GIRARD
- Mme Jeannine MADELEINE*

Autres commerces : artisans, bureaux, établissements industriels (accessibles au public)

Office de Tourisme : *1^{er} prix : Office de Tourisme des Villages de la Forêt*

Gîte : *10^{ème} prix : Gîte communal des Pins*
Encouragé : M. Bernard PATRIGEON



Notre village
a conservé
la fleur du
label
« Village
Fleuri »
attribué par
le Conseil
national
des villes
et villages



Notre village a participé pour la 3^e fois à la biennale de Sculpt' en Sologne. A cette occasion une fresque a été réalisée par une artiste graphiste rue des Ecoles sur le mur en face la cour de l'école.



LES TRAVAUX

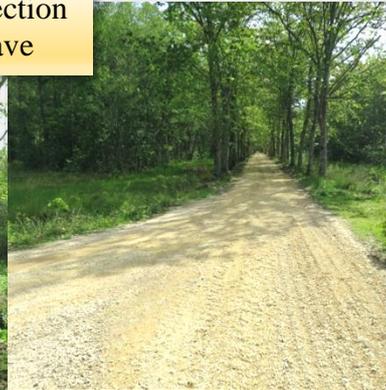
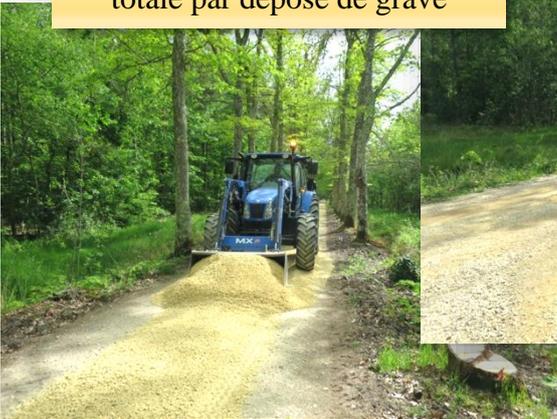
LA STATION D'ÉPURATION

Les travaux sont en bonne voie d'avancement



LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Chemin de la Chaux : réfection totale par dépose de grave



Réfection du chemin de Boischevaux



Salle polyvalente : réfection du parquet



Rue de Vierzon : réfection des eaux pluviales



Réfection du hall de la classe de CM1





Réfection d'un logement social rue du Château



Réfection du réseau des eaux usées dans la cour de l'hospice



Réfection de la salle de réunion annexe de la mairie et de sa cuisine à la disposition des associations



LA MISE EN PLACE DES DÉCORS DE NOËL



DISTRIBUTION DES CADEAUX DE NOËL

Comme chaque année, nos anciens ont été gâtés.
La livraison des 80 colis s'est effectuée sans excès de vitesse



• • LES INFOS DE NOS ASSOCIATIONS • •



A.V.A.N.

AMICALE DES VÉHICULES ANCIENS DE NANCY



PROJETS 2020

- Le 21 mars : Sortie cartographique de Printemps
- Le 26 avril : Marché aux Fleurs
- **Les 16 et 17 mai : Anniversaire « 10 ans » A.V.A.N.**
- Le 1^{er} juin : Sortie pique-nique
- Le 6 juillet : Assemblée Générale

Vous êtes intéressés, merci de contacter
Jean-Philippe ROUSSEL, Président :
Tél. : 02.48.51.82.10 - Mail : avan.nancay@orange.fr



CLUB DES AINÉS



Les activités du club ont été très nombreuses cette année, ce qui nous a permis de nous retrouver pour des moments très conviviaux.



Après avoir débuté l'année par nos réunions traditionnelles : galette des rois, crêpes et assemblée générale ; ce fût le traditionnel repas « tête de veau » avant de faire notre voyage d'été à Paris. Au Sacré Cœur de Montmartre. Déjeuner Place du Tertre.



Puis, en juillet, repas moules frites, au terrain de boules. 28 personnes étaient présentes.



Notre repas d'été, au mois d'août, était une paëlla réalisée par deux de nos amis du club ; 41 personnes y participaient. Après un été particulièrement chaud, l'automne a été plus calme, avec les habituelles activités de jeux et d'atelier.



Fin novembre, nouveau repas tête de veau ; nous étions 36 amateurs.

Pour 2020, nous avons programmé :

- la galette des rois le 15 janvier
- L'assemblée générale le 29 janvier
- Les crêpes le 26 février.

Venez nombreux nous rejoindre.



Calendrier Club des Aînés de Nançay 2020

Boules

Le mercredi après midi

Dimanche après midi : 26 avril - 10 mai - 31 mai - 21 juin - 13 septembre

Samedi en nocturne : 18 juillet - 1 août - vendredi 14 août - 29 août

Mercredi 15 Janvier	Galette des rois et cotisation 2020
Mercredi 29 Janvier	Assemblée générale
Mercredi 26 Février	Crêpes
Jeudi 12 Mars	Sortie en covoiturage (musée du cirque VATAN)
Jeudi 2 Avril	Tête de veau au Feuillage
Jeudi 4 Juin	Voyage d'été
Mercredi 24 Juin	Fête de l'amitié à Aubigny sur Nère
Jeudi 2 Juillet	Moules-Frites
Vendredi 10 Juillet	Finale départementale du supercracks à Neuvy 2 clochers
Jeudi 6 Aout	Repas d'été au terrain de boules
Lundi 7 Septembre	Pique-nique de la rentrée en forêt de Saint Martin
Jeudi 24 Septembre	Tête de veau au Feuillage
Octobre	Sortie en covoiturage (Monin journées portes ouvertes)
Mercredi 16 Décembre	Repas de Noël

Le mercredi à la salle polyvalente

Jour du Club	Jour d'atelier
15 et 29 Janvier	8 et 22 Janvier
12 et 26 Février	5 et 19 Février
11 et 25 Mars	4 et 18 Mars
8 et 22 Avril	1, 15 et 29 Avril
6 et 20 Mai	13 et 27 Mai
3 et 17 Juin	10 et 24 Juin
1, 15 et 29 Juillet	8 et 22 Juillet
12 et 26 Aout	2, 16 et 30 Septembre
9 et 23 Septembre	14 et 28 Octobre
7 et 21 Octobre	25 novembre
4 et 18 Novembre	9 et 23 Décembre
2 et 30 Décembre	



ANA

ASSOCIATION NANÇAY ÂNES ET ATTELAGES

L'année 2019 se termine après de nombreux bons moments passés avec vous et nos amis les ânes...

En mars, Randonnée pédestre avec l'A.N.N.R., le Carnaval de Printemps avec les écoliers de Nançay et Neuvy sur Barangeon.

En avril, Le Marché Gourmand à la Maison de l'Eau à Neuvy S/Bgeon, le concours Modèle et Allure à Poulaines avec la Mule, le Mulet et des Ânes, la Rando'Ânes, le Marché à la Ferme des Oliviers à Vierzon.

En mai, la journée Champêtre au Prieuré de Champfrost, la Brocante-Braderie à Vignoux sur Barangeon.

En juin, une journée Anim'moteur à l'IME de Sologne à Nançay, la Nuit du Handicap à Vierzon, la Fête de l'été à l'EHPAD André Maginot de Neuvy S/Bgeon,

En Août, **LA 12ème FETE de l'ÂNE à NANÇAY.**

En Septembre, BERDIGNE BERDOGNE à Courmemin.

En octobre, Visite à la Maison de Retraite de Mehun sur Yèvre, Participation à la Semaine Bleue à la Marpa à Theillay, La 29ème Fête de l'Automne à Nançay.

En novembre, les Portes Ouvertes aux Sablés de Nançay, le Marché de Noël à Salbris

En décembre, Animation de Noël à Nançay.....



Chaque mois, les ânes ont rendez-vous dans deux institutions de Vierzon et une institution de Trouy vient 1/2 journée à Nançay, pour des activités de contact et de balades auprès d'un public d'enfants et d'adultes handicapés

Merci de votre participation à la plantation et la récolte des PATAT'ANES, sous la surveillance des ânes.

Le Président
Régis
GARNIER.

En 2020,
la Rando'Ânes
est prévue le Samedi 11 Avril
La 13^e FETE de l'ÂNE
sera organisée le DIMANCHE
23 AOÛT



PROMOTIONS ANIMATIONS RURALES



L'année 2019 est terminée, vient le moment du bilan des animations et celui des projets 2020.



21 juin 2019

En collaboration avec Nançay Dancing Country : danses et karaoké ont animé le village toute la soirée



5 août 2019

Participation à la Nuit des Etoiles qui fût un grand succès grâce à la trentaine de bénévoles qui ont sécurisés le village fermé pour l'occasion



22 septembre 2019

Célébration du 50^{ème} anniversaire de la Renaissance. Merci à Monsieur BARBELION qui nous a ouvert le parc du Château, et à Arnaud BONNOT, pour son exposé sur l'historique du Château



30 septembre 2019

2^{ème} bourse toutes collections à Neuvy-sur-Barangeon

Noël 2019

Le village s'est paré de ses plus beaux décors. Une nouvelle fois merci à tous les bénévoles, les commerçants et les Services Techniques de la Commune qui ont œuvrés pour que cette version 2019, autour du Bonhomme de neige, soit une réussite.

DIMANCHE
29 SEPTEMBRE 2019
NEUVY SUR BARANGEON (18)
SALLE DES FÊTES
Rue du Champ de Foire

DE 9H À 18H

2^{ème} BOURSE MULTICOLLECTIONS
(cartes postales, capsules, feves, parfum, étiquettes camembert...)
ET EXPOSITION COLLECTIONS

Contact : 06 75 59 65 09
jacquelinesornin@aol.com

RESTAURATION - BUVETTE

Projets 2020

- 28 mars 2020 : Soirée amateurs
- 21 juin 2020 : Fête de la musique
- août 2020 : Nuit des Etoiles
- septembre 2020 : Journée du Patrimoine
- décembre 2020 : Décors / Animation de Noël



L.C.A.

LOISIRS-CULTURE-ANIMATION





HOLABIRD MEMORY TEAM



**au 75^{ème} anniversaire
du Débarquement
de Normandie**



Un vétéran américain de 96 ans (présent le 6 juin 1944) ému d'être de retour sur la plage d'Omaha

Les JEEP de l'Association HOLABIRD MEMORY TEAM de NANCAY ont sillonné, durant une semaine, du 4 au 11 Juin, la Normandie, de Sainte Mère Eglise à Ouistreham sur les lieux mythiques des plages du Débarquement de Juin 1944 : Utah, Omaha, Gold, Juno, et Sword.

Durant cette semaine riche en émotions, les adhérents du Club sont allés à la rencontre des derniers vétérans venus des Etats Unis, d'Angleterre, du Canada, etc...

Les membres de l'Association HOLABIRD MEMORY TEAM de NANCAY, collectionneurs de véhicules militaires anciens de la seconde guerre mondiale ont eu l'immense joie de « rouler » sur la longue plage d'Omaha avec comme passagers des vétérans américains de 94 à 96 ans.

Sur les visages de ces hommes, marqués par le temps, les larmes du souvenir du débarquement du 6 juin 1944 ont ému les adhérents du Club.

Ce déplacement en Normandie rappela à chacun qu'il ne faut pas oublier que tous ces soldats alliés ont sauvé notre « liberté » au péril de leur vie.

37.000 tués et 19.000 disparus sont morts en héros sur les terres normandes entre juin et août 1944

Nous leur devons un immense merci.

Le Dimanche 21 Juillet : 5 Jeep étaient présentes pour effectuer un parcours à travers des chemins très ombragés de Mery-es-Bois au Pic Montaigu

Sur les hauteurs du Pic, à la fraîcheur des sous-bois (à 300m d'altitude), la journée fût fort agréable malgré la chaleur. Le retour s'est effectué calmement à travers la forêt après une halte au Château de la Verrerie.

Le Dimanche 1^{er} septembre : 4 Jeep se sont retrouvées sur la digue de l'Etang du Puy. Un parcours un peu technique en début de matinée, (parcours méconnu des adhérents), puis balade sur les petites routes vers le lieu du repas à Concessault.

Encore une belle promenade dominicale, sans problème mécanique ; les véhicules étant bien entretenus lors des Journées Mécaniques.

Il est à préciser que durant les 6 mois écoulés, deux Jeep appartenant aux membres du Club ont été remise en état et sont prêtes pour les prochaines sorties.

Propriétaires de véhicules militaires anciens, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

N'hésitez pas à nous contacter

06.82.85.68.49 Christian BESNARD ou 06.80.56.88.84 Christian GRUAIS





GYM - COUNTRY

Association Gym Country



En rythme avec la section danse country,
Nançay Country Dancers (NCD)

L'association Gym Country Nançay compte une quarantaine d'adhérents, répartie comme suit :

- * Une douzaine d'adhérents pour la section Gym
- * Une trentaine d'adhérent pour le section country

Venez découvrir la danse country :

Nous avons différents niveaux de cours de danses country et Style catalan.

Les cours sont réalisés par Véronique à la salle polyvalente de Nançay 18330

Niveau débutant : Lundi de 18h30 à 19h30

Niveau Novice et Intermédiaire : Lundi de 19h45 à 20h45

Style Catalan : Lundi de 21h00 à 22h00



Pour les nouveaux adhérents, un ou deux cours gratuits sont offert pour vous permettre de découvrir et vous essayer à la danse.

Tarif : 70 € donnant accès à un niveau (débutant ou Novice) pour l'année

100 € donnant accès aux deux niveaux pour l'année

Contact : Philippe RAGOBERT 02 48 51 82 93 - Danielle LOVATO 0248 51 81 20



Les manifestations à venir

Bal Country à Nançay : Samedi 4 Avril 2020

Fête de la musique : Vendredi 21 Juin 2020,

à cette occasion, nous recherchons des joueurs de musique (tout instrument transportable) et chanteur afin de former un groupe de « musiciens Saltimbanques » pour cette occasion.

Merci de prendre contact avec Philippe RAGOBERT au 02 48 51 82 93



Informations section gymnastique volontaire

Les cours sont dirigés par Nadine Morvan, notre nouvelle coach sportif depuis cette saison 2019/2020

Cardio, abdo, musculation, remise en forme, stretching,..Rien de tel pour évacuer le stress de la vie quotidienne et pour entretenir sa forme et sa vitalité.

Les séances se déroulent les vendredis de 17h45 à 18h45 à la salle polyvalente de Nançay 18330,

Tarif : Gym 75 €

Gym + Country 100 €

Nous vous accueillerons à tout moment de l'année.

Pour la découverte de l'activité gym, le premier cours vous est offert.

Pour tous renseignements complémentaires gym

Danielle LOVATO 0248 51 81 20

Composition du Bureau

Président : M. Philippe RAGOBERT

Trésorière : Mme Marie-Claude LEFRANÇOIS

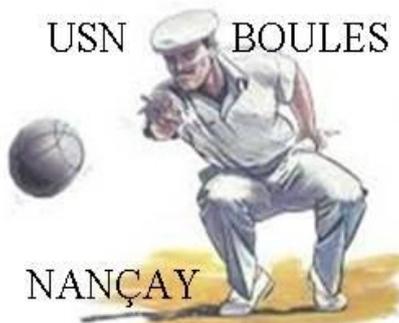
Trésorière adjointe : Mme Djamilia DEKIOUK VIGINIER

Secrétaire : Mme Danièle LOVATO

Secrétaire adjointe : Mme Anne-Marie CABOS



USN BOULES



U.S.N. BOULES

U.S.N boules, association sous la loi du 1^{er} juillet 1907 et du décret du 16 août 1901, a pour objet d'organiser des rencontres amicales de boules sur le boulodrome. Créée le 3 mars 2003 par Michel MAURIN qui fut le premier président assisté de Marcel VERON actuellement notre président d'honneur.



Le premier local, un vieux mobile-home qui avait été acheté à Souesmes. Puis au fil des ans beaucoup de travaux d'améliorations du local et des terrains ont été réalisés. Aujourd'hui nous avons tout le confort. Nous disposons de 27 terrains donc de 54 équipes. Cette année nous avons programmé 4 nocturnes les samedis et 5 rencontres les dimanches. Nous envisageons des travaux d'amélioration de l'éclairage des terrains, de continuer à sécuriser le local par un rideau métallique et de peindre les façades extérieures.

Tout cela avec l'aide de la mairie et surtout par les bénévoles. Toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue, la porte est grande ouverte pour que U.S.N boules perdure. Le président Michel BIGNET

Dates des rencontres :

- les dimanches ; 26 avril, 10 mai, 31 mai, 21 juin, 13 septembre
- NOCTURNES les samedis : 18 juillet, 1^{er} août, 29 août et le vendredi 14 août





NANVY

ASSOCIATION SCOLAIRE

NANÇAY-NEUVY



L'association scolaire Nanvy rassemble les parents d'élèves des communes de Nançay et Neuvy- sur-Barangeon depuis la mise en place du RPI.

Nanvy organise divers évènements sur les deux communes, ce afin de récolter des fonds pour financer des activités, spectacles ou matériels pour les enfants.

En 2019, nous avons organisé une brocante, une vente de sapins de Noël, une vente de chocolats et de gâteaux, un concours de belote, le Carnaval et la kermesse, dont certains évènements en partenariat avec l'association P.A.R et avec la Communauté de Communes des Villages de la Forêt.

Nous avons financé une sortie scolaire, un spectacle et des cadeaux de fin d'année... Les évènements de 2020 sont :

- concours de belote : 9 février au Centre socio-culturel de Neuvy-sur-Barangeon
- Carnaval : 14 mars à Nançay
- Chasse aux œufs en collaboration avec PAR : 4 avril à Nançay et Neuvy-sur-Barangeon
- Olympiades : 13 juin à Neuvy-sur-Barangeon
- Brocante : septembre à Nançay

Toutes les personnes non parents d'élèves sont également les bienvenues pour participer aux activités de notre association.

Nous remercions également les commerçants des deux communes, souvent partenaires de nos évènements.



NANÇAY NATURE RANDONNÉE



Nous avons débuté nos activités comme chaque année par la grande randonnée qui s'est déroulée le 17 mars. Malgré une météo maussade, un peu plus de 210 personnes étaient présentes pour ce rendez-vous.

Le 25 mai nous étions 12 personnes pour une sortie VTT VTC sur un parcours d'environ 26 kms.

Le dimanche 16 juin, une marche d'orientation était organisée autour de Nançay. 7 équipes se sont lancées avec l'aide d'une carte, à la recherche de 9 balises. Pour la première fois, un quiz sur la nature était au programme de cette matinée.

Le vendredi 28 juin, malgré une chaleur accablante, la randonnée semi nocturne suivie d'un repas a rencontré un vif succès.

Nous avons clôturé la saison par la sortie des adhérents fin août qui avait lieu cette année à Cosne cours sur Loire. Au programme, une balade de 5 kms en bord de Loire suivie d'un repas au restaurant et qui s'est achevée par la découverte du Cyclo rail du Sancerrois.

Nous vous y attendons nombreux, afin de vous présenter notre programme pour 2020.

Vous pouvez dès à présent prendre note des dates des principales activités qui sont :

La grande randonnée annuelle le dimanche 15 mars 2020.

La randonnée semi nocturne + repas le vendredi 26 juin 2020

Pour tous renseignements :

Mail de l'ANNR : annr-nancay18@orange.fr



TENNIS CLUB NANCAY-NEUVY



L'association TC2N est née du jumelage des ex TC Nancy et TC Neuvy s/B. Les 2 clubs, depuis fort longtemps, avaient déjà mutualisé leurs installations ; également, les équipes engagées en championnats présentaient des joueurs issus des 2 clubs. Aujourd'hui, le TC2N, c'est un seul bureau au niveau de

l'association et les installations suivantes à disposition :

- 5 courts extérieurs (3 à Nancy et 2, avec éclairage, à Neuvy)
- 1 court en salle, à Neuvy, mis à notre disposition 4 soirs en semaine ainsi que le week end.

Pour la saison 2019/2020, avec **80 licenciés (41 jeunes et 39 adultes)**, le TC2N enregistre une hausse de 25% de ses effectifs.

Tous nos adhérents peuvent bénéficier :

- De l'école de tennis avec :
 - Un enseignant Brevet d'état, Christophe, les mardi soir, vendredi soir et samedi (groupes jeunes et adultes)
 - Une Assistante Moniteur de Tennis, Davina, les samedi matin (groupe 4-6 ans).
- Des terrains pour le loisir
- De créneaux pour la compétition avec tous les championnats (Mixte, Printemps, Automne) ou nous engageons des équipes



Les évènements de l'année ?

Outre les divers championnats, l'année est rythmée par,

- Notre traditionnelle galette en janvier
- Les entrainements hebdomadaires de l'école de tennis
- Le « Tennis à l'école », cycles de 6 séances, de découverte du tennis (à Neuvy pour 2020)
- L'activité beach tennis sur le sable de la Boulasse (1 journée de détente et découverte en juin)
- Les 2 tournois de l'été : 2eme quinzaine de juillet à Neuvy (198 inscrits pour l'édition 2019) et 2eme quinzaine d'aout à Nancy (141 inscrits pour l'édition 2019)
- Notre grande soirée Paella en novembre (155 participants en novembre dernier)

Sans oublier quelques évènements conviviaux entre les licenciés...



*Pour tous renseignements complémentaires,
n'hésitez pas à nous contacter :*

Sébastien LENOIR 06 34 535356

Franck GUILLAUME 06 98 86 78 45

Mail: TC2N.neuvy.nancy@gmail.com



Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.

Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org



L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Les équipes du SAMU du Cher ont mis au point une application baptisée "SAUV Life". Cette application permet de sauver des vies grâce à l'intervention de citoyens-sauveteurs.

En France, l'Arrêt Cardiaque c'est 50.000 morts par an.

- ♥ La survie diminue de 10 % pour chaque minute sans massage cardiaque
- ♥ Les secours interviennent en moyenne en 13 minutes
- ♥ Le taux de survie n'est que de 5 %, nous pouvons changer cela avec SAUV life.



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Comment ça marche ?



Le « 15-Samu » reçoit un appel pour Arrêt Cardiaque, envoie les secours et déclenche l'application SAUV life.



L'application SAUV life géolocalise les citoyens volontaires à proximité et les dirige vers la victime.

Au téléphone, le Samu conseille le volontaire pour la réalisation des gestes qui sauvent. Il vous suffit de suivre les instructions de SAUV life et du Samu

L'application est ouverte à tous que vous soyez formé ou non !



Sur place, les citoyens sauveteurs effectuent les gestes d'urgence en attendant l'arrivée des secours. Le Samu arrive et prend le relais des sauveteurs.



Le savez-vous ?

Arrêts cardiaques : téléchargez SAUV Life pour faire rebattre les coeurs !



Formé ou non, professionnel de santé ou non, chacun peut devenir citoyen sauveteur en téléchargeant gratuitement l'application SAUV Life sur son smartphone. Objectif : augmenter les chances de survie lors d'un arrêt cardiaque.

Ce dispositif complète l'offre de soins du Centre Hospitalier et est particulièrement important dans un département étendu comme le Cher.

Comment fonctionne l'application ?

- Lors d'un appel au SAMU du Cher pour un arrêt cardiaque, les secours sont déclenchés (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation, pompiers).
- En parallèle, l'application envoie un sms d'alerte aux utilisateurs de l'application SAUV Life situés dans un rayon de 10mn à pied autour du lieu de l'arrêt cardiaque (pour cela, il est nécessaire que l'utilisateur ait activé la géolocalisation de son smartphone).
- Grâce à ce sms et au GPS, un citoyen sauveteur peut se rendre sur place et délivrer les gestes de premiers secours avant l'arrivée des secours. Un autre utilisateur peut dans le même temps aller chercher le défibrillateur le plus proche.

Un accompagnement par le SAMU

- Les citoyens volontaires qui acceptent d'intervenir seront systématiquement guidés au téléphone par le SAMU du Cher.
- Ils seront aidés sur les gestes à entreprendre et ce, jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lorsque ces derniers prendront le relais, le patient aura donc déjà bénéficié des gestes de premiers secours et augmenté ses chances de survie !

En savoir +

L'arrêt cardiaque tue 50 000 personnes par an en France. Les chances de survie ne sont que de 5% et celles-ci diminuent de 10% par minute sans massage cardiaque.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Tél : 02.48.51.81.35

Fax : 02.48.51.80.60

Les horaires sont les mêmes que l'Agence Postale Communale.

Courriel : mairiedenancay@wanadoo.fr

Site officiel de Nançay www.nancay-sologne.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 02.48.52.89.71

Réclamations au 3631



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

et de l'Agence Postale Communale :

Le lundi de 15 h à 17 h
les mardis, mercredis, vendredis
de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 17 h
le samedi de 10 h à 11 h.

**Fermé le lundi matin
et le jeudi toute la journée**

OFFICE DE TOURISME

ouvert

du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2020

Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

du 1^{er} avril au 31 octobre 2020

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Site : www.nancay-sologne-tourisme.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Tous les premiers lundis du mois
(sauf juillet et août)



Ne sont pas ramassés : gravats, déchets verts, amiante, produits liquides ou dangereux, pneus, bouteille de gaz

LE BRUIT

L'usage d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.)

Particuliers :

est admis du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Professionnels :

est admis du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
le samedi de 8 h à 19 h
interdit dimanche et jours fériés.

Pour le bien-être de tous,
veuillez respecter ces horaires.

TÉLÉPHONES UTILES

Samu : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison : 02.47.64.64.64

Gendarmerie : 02.48.53.08.85

ERDF dépannage : 0 810 333 018

Véolia eau : 0 969 323 529

Pharmacie (Neuvy) : 02.48.51.66.09

Infirmières :

C.PIERRY :

02.48.51.92.88 / 06.30.70.99.52

J.MAJERUS :

02.48.51.88.57 / 06.81.61.24.39

TRANSPORTS

RODOLPHE TAXI : 06.74.83.12.01

TAXI NANÇAY : M. Gasarasi, 06.80.14.68.75

REMI (remplace Lignes 18) : 0 800 101 818

Possibilité d'aller à Bourges tous les jours.

BIBLIOTHÈQUE horaires d'ouverture :

Lundi de 10 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 15 h,

Vendredi de 10 h à 11 h 30.

Déchetteries

Neuvy-sur-Barangeon

Lundi : de 13 h 45 à 17 h 30

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : de 8 h 45 à 12 h

Vendredi : de 14 h 15 à 17 h 30

Samedi : de 8 h 45 à 12 h

Vignoux-sur-Barangeon

Lundi : de 8 h 45 à 12 h

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : 13 h 45 à 17 h 30

Vendredi : de 8 h 45 à 12 h

Samedi : 13 h 45 à 17 h 30

MANIFESTATIONS 2020

FÉVRIER		
Dimanche 9	Théâtre « les Baladins »	L.C.A.
Dimanche 9	Concours de belote	Association scolaire NANVY
Vendredi 14	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
MARS		
Dimanche 1er	Repas dansant	L.C.A.
Vendredi 13	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 14	Carnaval	Association scolaire NANVY
Dimanche 15	Randonnée pédestre	A.N.N.R.
Samedi 21	Sortie cartographique de Printemps	A.V.A.N.
Samedi 28	Soirée amateurs	P.A.R.
AVRIL		
Samedi 4	Bal Country	Gym Country
Samedi 4	Chasse aux œufs	Association scolaire NANVY
Vendredi 10	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 11	Rando'Ânes	A.N.A.
Dimanche 26	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Dimanche 26	Marché aux fleurs et exposition de véhicules	AVAN
MAI		
Date à préciser	20 ^{ème} Balade à énigmes	L.C.A.
Dimanche 10	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Vendredi 15	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Dimanche 31	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
JUN		
Samedi 13	Olympiades à Neuvy-sur-Barangeon	Association scolaire NANVY
Dimanche 21	Fête de la musique	P.A.R./Nançay Country Dancers
Dimanche 21	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Vendredi 26	Rando semi nocturne et repas	A.N.N.R.
JUILLET		
Mardi 14	Feu d'artifice	Commune de Nançay
Samedi 18	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
AOÛT		
Samedi 1er	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
Date à préciser	Nuit des Etoiles	Pôles des Etoiles
Vendredi 14	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
Dimanche 23	13 ^{ème} Fête de l'Âne	A.N.A.
Samedi 29	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
SEPTEMBRE		
Dimanche 13	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Date à préciser	Brocante	Association scolaire NANVY
Date à préciser	Journées du Patrimoine	P.A.R.
OCTOBRE		
Dimanche 11	30 ^{ème} fête de l'Automne	L.C.A.
Vendredi 16	Cinéma	L.C.A./ Ciné Sologne
Dimanche 25	Marché aux chrysanthèmes	
NOVEMBRE		
Du mercredi 11 au dimanche 15	Exposition véhicules portes ouvertes des Sablés	A.V.A.N.
Vendredi 13	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 28	Sortie cartographique nocturne	A.V.A.N.
DÉCEMBRE		
Vendredi 11	Cinéma	L.C.A./Ciné Sologne
Samedi 12	Concours de tarot	L.C.A.